

Présentation au BAPE

12-16 juin 2007

1. Titre du Projet :

LET-Danford-Lake

2. Présentation de Robert M. Rowan :

Je suis un résident à mi-temps de la municipalité de Kazabazua, co-propriétaire des propriétés situées Chemin-du-lac-Danford-ouest.

Je suis à l'emploi des Instituts de recherche en santé du Canada (Les IRSC) jusqu'au 22 juin date de ma retraite de la fonction publique fédérale. Par le passé j'ai été Directeur des ressources humaines (RH) de deux agences fédérales, les IRSC et le Conseil de recherche médical du Canada et d'un secteur du Ministère du Patrimoine Canadien qui incluait à ce moment Parcs Canada. Mon titre était directeur des RH du secteur des Arts et du patrimoine.

3. Mon intérêt envers ce projet :

Si je ne me trompe mes propriété sont situées, à vol d'oiseau, à environ cinq (5) kilomètres du site proposé pour le LET- Danford-Lake et à un (1) kilomètre de la rivière Kazabazua. Il est difficile de déterminer cette distance puisque la visite du site est prohibée. J'habite donc la zone géographique qui sera directement affecté par ce projet si il est autorisé.

4. Mes préoccupations :

La décision de permettre l'établissement d'un LET dans la municipalité d'Alleyr-et-Cawood (Village de Danford Lake) aura un effet néfaste sur le développement touristique et de villégiature dans le coeur de l'Outaouais.

4.1 L'Outaouais est une zone touristique en pleine voie de développement. La zone territoriale connue sous le nom de l'Outaouais situé au nord de Gatineau et d'Ottawa a énormément de potentiel touristique. Cette région pourra devenir aussi populaire que

les Laurentides vis-à-vis de Montréal et Charlevoix pour la population de Québec.

Le potentiel touristique de l'Outaouais au Nord de Wakefield (La-êche) est en voie de réalisation et est à risque de ne pas l'être à cause de cette proposition de l'établissement d'un LET à Alwyn-et-Cawood. Le site est actuellement une « terre de la Couronne », il est magnifique et sous développé. Il est bordé au sud par le Parc de la Gatineau

(http://www.canadacapital.gc.ca/bins/ncc_web_content_page.asp?cid=16297-16299-10170&lang=2)

au nord par la Forêt de l'Aigle, un projet de gestion de la forêt en collaboration avec les Algonquins de la communauté de Kitigan Zibi

(http://www.ainc-inac.gc.ca/qc/aqc/art/algonquins_f.html#txt3)

à l'est par le Parc Linéaire,

(http://www.tourismeoutaouais.com/microsite/cycling/cycling_trail_maps_f.asp),

et à l'ouest par la rivière Picanoc et des territoires réservés à la trappe, la chasse et à la pêche. D'ailleurs une des quatre femmes qui s'adonne à la chasse à la trappe est une cousine de ma mère. Son territoire à l'ouest de la rivière Picanoc.

4.2 L'établissement de ce LET à quelques mètres des rivières Picanoc et Kazabazua a le potentiel de réduire de façon significative la qualité de l'eau dans la région. Inclue dans cette zone ou en périphérie sont une série de lacs placés dans un axe sud-nord : Shea, Petit-Danford, McConnel, Grand-Danford, McAulay, Lyon, Blue Sea; Profond, Kayamant, etc. Ces lacs, qui seront aussi en danger, formes une chaîne de courant d'eau de surface et souterraine sont actuellement d'une très grande qualité.

Pourquoi mettre au milieu de ce territoire de grande valeur touristique un dépôt qui risque de polluer la nappe phréatique, les rivières et les lacs de la région?

4.3 Voulons-nous répéter les erreurs du Passé? Par exemple le désastre écologique du dépôt de Cantley. Le scénario que vit actuellement la population et la municipalité de Cantley risque de se reproduire à Kazabazua et Danford. Selon l'information dans les médias locaux on note à cause du dépôt de Cantley des problèmes

de santé chez les humains et les animaux de ferme, la pollution de l'eau et de l'environnement, la réduction des valeurs immobilières et aucun développement de nouvelle infrastructure touristique. Est-ce notre future et celui de nos enfants et petits-enfants?

4.4 Projet de développement fonciers en suspens - À cause de cette proposition plusieurs projets de développement de propriété privé sont en suspend. Entre autres plusieurs projets d'amélioration de propriétés estivales dont 2 sur ma rue d'une valeur allant jusqu'à 100,000 \$.

5. Suggestions et vos commentaires pour améliorer le projet :

Le développement économique de la région devrait être axé vers le tourisme et non vers l'établissement de dépotoirs. Le Gouvernement Québécois devrait reconsidérer son échéancier de 2008 pour la fermeture des petits dépotoirs municipales, étudier a fond le sujet et présenter un plan d'action concerté pour l'ensemble du territoire national Québécois.

6. Ma position quant à l'autorisation du Projet :

Je suis totalement contre la réalisation de ce projet.

Pourquoi est que le gouvernement libéral minoritaire actuel, au Québec autoriserait-il le développement d'un LET par une entité commerciale de démolition d'édifice d'origine ontarienne. Cela ne fait aucun sens. Les retombés économiques pour un tel projet sont minimales en comparaison du développement économique et de la création d'emploi qu'apportera l'industrie touristique.

Les conséquences néfastes pour l'environnement de LET sont réels et documenté dans les sites similaires à travers l'Amérique du nord.

Kazabazua en langue Algonquienne se traduit par «terre au dessus de l'eau». Nous nous devons de protéger cet eau, source de notre développement économique et touristique.

Il est regrettable de poursuivre un tel projet qui va à l'encontre des souhaits de la population locale et serait une répétition des erreurs passés.

Et en conclusion, le site n'est-il pas en litige? Faisant partie des revendications territoriales de la population algonquine.

Robert Rowan

Kazabazua, Qc.